

Motion du Groupe libéral pour "un Canton de Vaud fiscalement attractif".

Les événements de ces derniers jours ont montré que le Canton de Vaud n'est pas attractif dans tous les secteurs de sa fiscalité. Il serait utile et nécessaire que le Canton procède à une comparaison de sa fiscalité avec les autres cantons suisses et relève ses points faibles (par exemple : imposition de la fortune, des holdings, création d'un bouclier fiscal) et ses points forts.

La présente motion demande

- l'établissement d'une comparaison de la fiscalité du Canton de Vaud avec les autres cantons.
- des modifications législatives pour améliorer la compétitivité du Canton de Vaud en matière fiscale.

*Lausanne, le 5 novembre 2007*

*Jean-Marie Surer*

*Groupe Libéral*